



## COMPTE RENDU ET AVANCEES DE LA RENCONTRE QUIMPERLE OUEST

Réunion du mardi 10 mars 2015 à l'école élémentaire de  
Kersquine.

### Les élus présents :

Mickaël QUERNEZ

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Isabelle BALTUS, référente de quartier

Cindy LE HEN, référente de quartier

### Préambule :

La présentation des rencontres de quartier par les référents et la présentation des projets structurants par M. le Maire ayant été relativement similaires lors des 5 rencontres, elles feront l'objet d'une première partie identique à tous les comptes rendus, la seconde étant consacrée aux questions réponses avec les habitants.

## PREMIERE PARTIE :

### Fonctionnement :

---

Le Maire a commencé en expliquant l'utilité des réunions de quartier qui existaient déjà et qui doivent perdurer.

Les élus doivent être à l'écoute des habitants. C'est pourquoi, 2 référents, Conseillers Municipaux, par quartier ont été nommés qui feront le lien entre les habitants, les adjoints et le Maire. Isabelle BALTUS et Cindy LE HEN sont les élus référents pour « Quimperlé OUEST ».

Isabelle Baltus puis Cindy Le Hen ont présenté le fonctionnement des réunions de quartier. Elles ont pour but de favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. C'est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Ces rencontres permettent aux habitants d'évoquer des questions de toute nature en privilégiant toujours les démarches d'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers.

-Il y aura 2 rencontres par an dans les quartiers : une entre le débat d'orientations budgétaire et le vote du budget et une autre à l'automne

Une rencontre supplémentaire réunissant tous les quartiers aura lieu en salle Ellé au Coat-Kaër, avant l'été.

-Le compte-rendu est rédigé par un référent et un habitant volontaire afin d'avoir un double regard. Pour cette fois-ci, il s'agira d'une relecture par un habitant du quartier, Gildas Le Garrec.

- Les questions posées pendant les rencontres de quartier et pour lesquelles il n'y a pas de réponses immédiates, seront traitées ultérieurement. Elles feront l'objet d'une réponse dans le compte-rendu distribué aux personnes présentes et mis en ligne sur le site de la ville, rubrique « rencontres de quartier ».

- une adresse mail est dédiée à ces rencontres : [rencontresdequartier@ville-quimperle.fr](mailto:rencontresdequartier@ville-quimperle.fr), pour des remontées d'informations. Le dépôt d'une demande à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres en précisant sur l'enveloppe « rencontres de quartier » est également possible.

[Les documents sur le Débat d'Orientation Budgétaire \(DOB\)](http://www.quimperle.com) se trouvent sur le site internet de la ville de Quimperlé : <http://www.quimperle.com> .

## Présentation des projets structurants par Monsieur Le Maire

---

Le Maire a présenté les grands enjeux au cours de ce mandat en rappelant d'abord le contexte national. En effet, le déficit public devant être maintenu à 3% du PIB, il est demandé aux collectivités de gros efforts financiers. Donc dès le début du mandat, la municipalité a demandé à être accompagnée par un cabinet conseil en finances.

Dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités, il faut faire des efforts sur la mutualisation. Même si la Bretagne est habituée aux intercommunalités, il faut accentuer ce mouvement de mutualisation.

Sur la durée du mandat, ce sont quasiment 2 millions d'Euros de dotations de l'Etat en moins.

C'est dans ce contexte qu'a été appréhendé le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le lundi 23 février dernier. Avec comme objectifs de maintenir une qualité de services publics et de continuer à investir.

Pour cela, il ne faut pas augmenter les dépenses de fonctionnement sur toute la durée du mandat et même les baisser d'environ 10%.

Il ne faudra pas dépenser 1€ de plus qu'en 2014 et neutraliser l'augmentation des charges de personnel (1% par an, soit 75000 €/an, soit 2 postes à neutraliser). Ce qui signifie que sur 40 départs à la retraite prévus sur 6 ans, entre 10 et 15 ne seront pas compensés.

Par ailleurs, il sera important de maintenir les dépenses liées à l'activité des associations (soit environ 350 000€/an) qui œuvrent à tisser et maintenir le lien social.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts.

Il faudra continuer à investir et maintenir les équipements en bon état.

Les grands projets structurants déjà lancés par l'équipe précédente mais également votés par nous à l'époque, sont le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan, l'Hôpital Frémur, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique.

Il reste peu de marge financière. Entre 15 et 18 millions d'Euros d'investissements étaient envisagés pendant la campagne des municipales. Ce seront 16,7 millions d'Euros en raison des 2 millions de moins de dotations.

Il y a des postes budgétaires incontournables pour Quimperlé :

-la chapelle des Ursulines qui prend l'eau et a besoin d'un ravalement.

-Les inondations (qui vont coûter 1,9 millions d'Euros avec un reste à charge de 400 000€ pour la ville)

-la réhabilitation de l'ancienne clinique de l'humeur où à terme sera implantée une maison des services pour mutualiser les services rendus à la Jeunesse.

-La réhabilitation totale de Kerjégu pour en faire une maison des solidarités en lien avec les services du Conseil Général.

Il faut rationaliser l'usage des locaux et donner de la cohérence aux services publics ce qui améliorera leur qualité.

Les projets importants évoqués pendant la campagne et qui ne pourront être réalisés par Quimperlé seule, concernent le complexe tennistique dans sa totalité et la Maison des arts et de la culture (Conservatoire de Musique et de danse et salle de spectacle de 150 à 400 Personnes). Des études financières seront lancées et des discussions avec la COCOPAQ vont être engagées.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes.

La situation financière de la ville est saine mais tendue. Si les objectifs fixés sont atteints, la situation financière en fin de mandat sera la même qu'en début de mandat.

## DEUXIEME PARTIE :

### La parole aux habitants :

---

- **Question sur le gymnase de Kerjouanneau :** date de début des travaux et durée de ces travaux

**Réponse :** les travaux vont débuter en juillet 2015 pour une durée de 18 mois, le gymnase sera prêt pour la rentrée 2017 (septembre).

- **Question sur les travaux du collège de la Villemarqué :**

**Réponse :** c'est le conseil général qui est maître d'œuvre des travaux du collège, le budget des travaux est de 4M€ pour la construction d'un bâtiment neuf et la réhabilitation des anciens bâtiments;

Les chantiers du collège et du gymnase engendreront des travaux importants dans le quartier de la Villemarqué, il est prévu une réunion spécifique de quartier à la rentrée 2015 pour bien appréhender ces deux sujets avec les habitants.

Lorsque ces deux chantiers seront terminés, il est prévu de réaliser des travaux d'aménagement du boulevard afin de réduire la vitesse sur cet axe.

- **Question sur le numérique à Quimperlé :**

A la question de l'installation du très haut débit sur la commune, le maire indique que si sur les très grandes villes telles que Quimper et Brest, Orange réalise les travaux de câblage ce n'est pas le cas pour les villes moyennes comme Quimperlé qui doivent financer eux-mêmes ces travaux.

La Région pilote le programme Mégalis et sur le territoire de la Cocopaq deux zones ont été identifiées comme prioritaires : Scaër et Quimperlé

Le Très Haut Débit devrait être installé à l'horizon 2016-2017, le THD est nécessaire et indispensable pour permettre aux entreprises de s'installer sur le territoire et de s'y développer et également pour l'hôpital (imagerie médicale).

Le THD c'est un budget de 3 Milliards d'euros pour la Bretagne, la Région va couvrir le territoire sur les grands axes et les communautés de communes devront réaliser le relais sur leur territoire.

- **Question sur le projet culturel et la programmation culturelle de la Ville de Quimperlé :**

**Réponse :** Cécile Peltier, Adjointe à la culture et au patrimoine, indique que le souhait de la municipalité est de faire de l'école de musique et de danse un conservatoire. Des études de programmation pour un montant de 72 000 € vont être lancées pour ce projet et une réflexion est en cours avec la Cocopaq sur le portage du projet qui revêt un caractère communautaire.

La programmation culturelle est construite avec des objectifs précis qui doivent permettre d'aller chercher les publics les plus larges et les plus éloignés parfois de la culture, elle se fait en lien étroit avec les écoles. La culture est un axe fondamental de la vie d'une commune, elle ne doit pas être un simple assemblage de manifestations. Les événements sont travaillés bien en amont afin d'accompagner les publics et leur donner des clefs de compréhension.

Deux expositions Paul Bloas (Chapelle des Ursulines) et Pascal Jaouen (Maison des Archers) sont annoncées avec la possibilité d'un PASS à 5€ pour ces visites qui feront le lien entre la Haute et la Basse Ville.

Les spectacles se feront en liaison avec la saison touristique, l'objectif étant que Quimperlé devienne une ville touristique où on s'arrête et où on prend le temps de visiter.

Il n'est pas prévu de grosses têtes d'affiche au Coat-Kaër, mais plutôt une diversité de programmations dans tous les champs d'activités artistiques.

Durant la période estivale il est prévu:

- 5 mercredis musicaux, 14 juillet compris
- les jeudis : le cinéma dans la prairie
- Les vendredis : gratuité des expositions

Un nouveau lieu est recherché pour le feu d'artifice du 14 juillet, l'Espace Kerjegu ne répond pas aux critères de sécurité pour ce type de spectacle.

• **Question sur le déménagement de l'entreprise Réseau Pro:**

**Réponse :** Le Maire est conscient que la nature de l'activité de cette entreprise en ville est très contraignante pour les riverains, passage de poids lourds notamment et qu'il serait intéressant que cette société déménage afin de réaménager ce quartier.

Des propositions de transfert de l'entreprise vers les zones d'activités économiques sont en cours avec la Cocopaq, c'est la communauté de communes qui négocie avec l'entreprise sur son départ éventuel vers les zones d'activités en périphérie de la ville.

• **Question sur le programme d'aménagement des pistes cyclables et des travaux de sécurisation des piétons : Giratoire de Kervail, Trélivalaire, rond-point de la plage.**

**Réponse :** le Maire indique que les travaux ont été commencés sous l'ancienne municipalité et seront poursuivis, la municipalité souhaite avoir une vue d'ensemble de ces aménagements.

Boulevard Trélivalaire des travaux de sécurisation des piétons sont en cours.

Rond-point de la plage vers Gare la Forêt : sécurisation des piétons autour des arrêts de bus.

L'idéal serait que des pistes cyclables soient réalisées vers Gare La Forêt pour amener les cyclistes vers Moëlan sur Mer et Clohars Carnoët. Le Maire soulève la question de l'assainissement public du quartier de Gare La Forêt, en effet les pistes cyclables ne se feront qu'après les travaux d'assainissement. Le coût de ces travaux est important, entre 900 000 et 1 millions d'euros, et aujourd'hui la Commune n'a pas la garantie que l'agence de l'eau subventionne ces travaux, sauf à démontrer la pollution du Frouit, une étude est en cours sur le sujet.

Stratégiquement les travaux des pistes cyclables seront effectués après les travaux de voirie et d'assainissement.

• **Question du financement des transports pour les enfants de l'école Kersquine pour les activités scolaires (piscine, cinéma):** Un parent s'inquiète du fait que ces transports ne seraient plus financés à la prochaine rentrée scolaire.

**Réponse :** la question du transport scolaire est du ressort de la COCOPAQ, la communauté de communes travaille actuellement sur son budget et aujourd'hui le Maire n'a pas de réponse à apporter à cette question.

- **Question sur la circulation au niveau du centre de secours, boulevard Néel, et de la rue Eric Tabarly, est-il prévu un rond-point à ce carrefour ?**

**Réponse :** Actuellement il n'est pas prévu de rond-point à cet endroit, cependant, compte-tenu de la réalisation simultanée de deux projets immobiliers, construction de 26 pavillons et de bureaux, et du transfert du laboratoire d'analyses médicales sur cette zone il va falloir voir de quelle manière on peut améliorer le flux et réguler la vitesse des véhicules. La circulation est notamment très dense le matin avec les livraisons sur la zone commerciale. Des contrôles de gendarmerie pourront être mis en place afin de rappeler les automobilistes au civisme.

- **Question sur la sécurité des piétons au niveau du Petit Kervail :** La limitation de vitesse est peu respectée entre le rond-point du Novalis (rond-point Pierre Mendès France) et le rond-point du Leclerc (rond-point Victor Basch), le passage piétons n'est pas éclairé, de nombreux camions circulent sur cet axe fréquenté par les enfants de l'école Diwan et par les habitants du lotissement du Petit Kervail.

**Réponse :**

Il conviendra de revoir la sécurité sur cette zone en installant notamment des panneaux de limitation de vitesse des deux côtés de la rue de Pont Aven et sur l'allée Victor Shoelcher.

Le passage clouté au niveau du lotissement du petit Kervail va être retracé et délimité par 4 poteaux. Le panneau « interdiction tourner à gauche » à la sortie de l'école Diwan a été remplacé.

- **Question sur l'éclairage :** Impasse de Kernegant, Quartier Kersquine entre le numéro 8 et le 10 de la rue du huit mai les éclairages sont défectueux.

**Réponse :**

Il est pris note de la requête. En cours de réalisation.

- **Question sur l'enfouissement du réseau électrique :**

**Réponse :** EDF n'enterre plus les réseaux mais peut procéder au rassemblement des fils électriques si nécessaire.

- **Question sur les horaires de fermetures de la Mairie :**

**Réponse :** Afin d'optimiser et de rationaliser au mieux le travail des agents, les services d'accueil du public sont fermés à 17H00 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 au lieu de 17H30.

- **Question sur l'accessibilité des trottoirs dans le quartier de la place St Michel, notamment rue Génot :**

**Réponse :** le plan de mise en accessibilité prévoit un montant total de travaux de 3 M€, les travaux vont se faire progressivement, les investissements vont se faire tout au long du mandat.

Deux programmes de 500 000 € chacun sont à l'étude sur ce quartier :

-Un rond-point rue Mellac

-Une restructuration de la rue Génot et de la place des écoles

Un de ces programmes se fera en début de mandat, l'autre en fin de mandat, selon l'avancée des études de chacun des projets.

La commission d'accessibilité sera remise en place prochainement.

- **Question des travaux sur les trottoirs de la partie droite de l'impasse Trélivalaire :**

**Réponse :** un point sera fait sur cette demande. Un aménagement a été effectué, mise en place d'un stabilisé, d'un passage piéton et une interdiction de stationner pour les poids lourds.

- **Question sur le devenir de la boîte de nuit qui a brûlé récemment :**

**Réponse :** Aujourd'hui la Mairie n'a pas reçu de demande de travaux sur cet établissement, une rencontre est prévue avec le propriétaire.

- **Question sur un problème d'évacuation des eaux de pluie et de boue impasse du hameau de Kernegant :**

**Réponse :** faire un point sur cette demande. En cours d'étude. La réfection de l'enrobé sera prévue sur le budget 2016.

- **Question sur l'invasion des Choucas dans le quartier :**

**Réponse :** ces oiseaux sont une espèce protégée, la campagne de stérilisation est encadrée et menée par les services de l'Etat, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

Afin d'empêcher la nidation de ces oiseaux il est préconisé d'obstruer les chapeaux de cheminée des habitations.

- **Question sur un problème de sécurité, rue Villeneuve, lors de l'atterrissage de l'hélicoptère des urgences sur la piste de l'hôpital :**

**Réponse :** le Maire va faire un point avec l'hôpital, les riverains sont appelés à prendre en compte l'existence de cette piste quant à l'installation de leurs mobiliers de jardin.

- **Question sur une voie de randonnée pédestre qui passerait sur des terrains privés au lieu-dit de la Fontaine Kérandon :**

**Réponse :** L'accord de l'ensemble des propriétaires est nécessaire pour que l'accès soit autorisé sur des parcelles privées.

- **Question de la réouverture de l'accès Ouest de la gare via la rue Saint Yves :**

**Réponse :** les négociations avec la SNCF sont en cours, la réouverture se fera malgré un coût important, entre 200 à 300 000 €, compte-tenu des exigences de la SNCF.

- **Question de terrains abandonnés et envahis par les rats impasse des Lavandières :**

**Réponse :** la Mairie va prévoir une dératisation des lieux si nécessaire

- **Question du stationnement dans le quartier de la Lisière Boisée, rue Nelson Mandela et rue Rosa Parks :**

**Réponse** : il conviendra de faire des marquages au sol pour bien délimiter le stationnement des voitures. **Un rendez-vous va être pris avec Serge Nilly.**

- **Question de la vitesse rue Lulli** : les voitures roulent très vite sur cette voie et le stop de la rue de Kergranchard n'est pas toujours respecté.

**Réponse** : des ralentisseurs ont été installés dans cette rue et le stationnement alterné devrait ralentir la vitesse, il convient à nouveau de rappeler au civisme les automobilistes qui fréquentent ce quartier.

- **Question du stationnement des voitures sur les trottoirs devant l'école Kersquine par les parents qui déposent ou reprennent leurs enfants à l'école :**

**Réponse** : Cette question est récurrente devant toutes les écoles de la ville et seule une réelle volonté des parents de changer leurs habitudes pourra résoudre cette question.

- **Question sur la stagnation des eaux de pluie rue de la Villeneuve :**

**Réponse** : à voir sur place. **En cours d'étude.**

- **Question de la présence de plastiques le long du talus qui longe le Frouit et qui menacent de tomber dans le ruisseau :**

**Réponse** : à voir sur place

- **Question posée en aparté sur le règlement en matière de bruit :**

**Réponse** : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils bruyants ne peuvent être effectués que les jours ouvrables entre 8h30 et 19h30 ; les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

## Propreté et incivilités :

---

La municipalité propose d'organiser un groupe de travail qui réunirait les référents de quartier, 2 à 3 habitants par quartier et des représentants des services espaces verts, propreté, police municipale de la ville pour travailler sur une campagne sur les incivilités. Le but étant de confronter dans un esprit positif les attentes de la population et le travail réalisé au quotidien par les agents des services municipaux. Le thème pour l'année 2015 serait la propreté de la ville. Ce groupe de travail se réunira une première fois la première quinzaine d'avril, la présentation de cette campagne se ferait au mois de juin au Coat-Kaër lors de la rencontre de l'ensemble des quartiers de la Ville. Les habitants intéressés par cette démarche sont invités à se faire connaître auprès de Pascale Douineau.

**Première réunion a eu lieu le 8 avril, la suivante aura lieu le 23 avril.**

I.BALTUS, C.LEHEN et G.LE GARREC 10/04/2015